



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service de la formation professionnelle
Ecole professionnelle commerciale et artisanale

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Berufsbildung
Kaufmännische und Gewerbliche Berufsfachschule

ECOLE COMMERCE
PROFESSIONNELLE ARTISANAT

Demande de dispense de cours

Nom, prénom :

Profession - classe :

Titulaire :

Branche(s) dispensée(s):

Durée de la dispense : du

au

Motif :

Dispense médicale (joindre certificat médical)

Suivi de la maturité

Autre(s) : (joindre les pièces justificatives)

Les soussignés ont pris note que l'école ne fournit pas d'étude surveillée durant les heures de cours dont l'apprenti-e est dispensé-e. L'apprenti-e n'est donc plus sous la responsabilité de l'école durant les périodes concernées mais peut librement décider de profiter des locaux permettant de travailler, dans le respect du règlement de l'école.

Date :

Signature de la personne
en formation :

Signature du représentant légal
(pour les mineurs) :

Sceau et signature du
formateur en entreprise :

Autorisation :

accordée

refusée

Motif du refus ou condition particulière :

Visa du maître :

Signature du chef de section
(pour dispense longue durée > 3 mois) :

Date :



EPCA - Avenue de France 25, 1950 Sion
Tél. 027 606 43 00 · Fax 027 606 43 04 · courriel : admin@epcasion.ch

